

# Encyclopédie:La salle de bains

---

## Sommaire

Edito  
Mobilier  
Décoration  
La sécurité électrique  
Lexique

## Edito

Lieu de détente dédié à l'hygiène corporelle, la salle de bains est désormais un espace incontournable d'une habitation. C'est là que la journée commence et s'achève. Elle se doit d'être confortable et pratique.

### Histoire

Une pièce dédiée à l'hygiène n'est apparue en France qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle dans les milieux bourgeois. Pour exemple, l'Hôtel Ritz n'a fait équiper ses chambres de salles de bains qu'à partir de 1906. Après la Seconde Guerre mondiale, des architectes intègrent un espace bains dans les plans d'appartements. En 1954, 50% des logements français possédaient l'eau courante, mais seuls 25% d'entre eux jouissaient d'une salle de bains.

## Mobilier

La salle de bains se compose

- d'une vasque (ou deux) surplombée d'un miroir,
- d'une baignoire dotée bien souvent d'un flexible de douche.
- un bidet (optionnel, et de moins en moins courant aujourd'hui)
- de placards et de divers rangements
- d'un miroir

## Décoration

- Revêtements de sol : des matériaux qui ne craignent pas l'eau. Le carrelage est idéal. Mat ou à relief, il est aussi antidérapant. Le bois peut aussi être une solution, tout comme le PVC ou les sols en béton.
- Revêtement mural : Carrelage, bois ou papier peint. Les carrelages au sol et muraux représentent le plus vaste choix pour personnaliser une salle de bains.
- Eclairage : il doit provenir de plusieurs sources lumineuses. Un éclairage général (plafonnier ou spots encastrés) ainsi qu'un éclairage plus proche du miroir pour les soins du visage, le rasage...

## La sécurité électrique

(Source Wikipedia)

La salle de bains compte parmi les espaces d'une maison ou d'un appartement qui nécessitent de prendre des précautions. L'électricité, dans un lieu d'eau, répond à certains impératifs. La norme NF C 15- 100 est une référence. L'eau et les tuyaux servant à l'alimenter (et à l'évacuer) pouvant être conducteurs de l'électricité il est important que :

toutes les pièces métalliques (tuyaux d'alimentation en eau, baignoire, support faux plafond , etc.), présents dans la salle d'eau, soient interconnectées à l'aide d'une liaison équipotentielle locale qui doit être reliée à la terre.

L'alimentation électrique de tous les appareils électriques utilisés dans la salle de bains soit protégée par des disjoncteurs différentiels 30 mA pour éviter tout risque d'électrocution en cas de défaut.

La classe des appareils électriques utilisés doit être adaptée aux « périmètres de sécurité » à respecter dans une salle de bains<sup>3</sup>. Le plus simple étant de n'utiliser que des appareils à double isolation (logo double carré sur l'appareil et fil d'alimentation électrique à deux broches).

Ne pas utiliser d'appareil électrique (radiateur, sèche-cheveux, etc.) branché sur une prise externe à la salle de bains. Et, bien sûr, ne pas utiliser d'appareil électrique (sèche-cheveux ou autres) dans la baignoire.

## Lexique

Liaison équipotentielle : protection permettant de garantir l'absence de potentiel électrique entre les éléments conducteurs d'électricité.

(Source Wikipédia)

